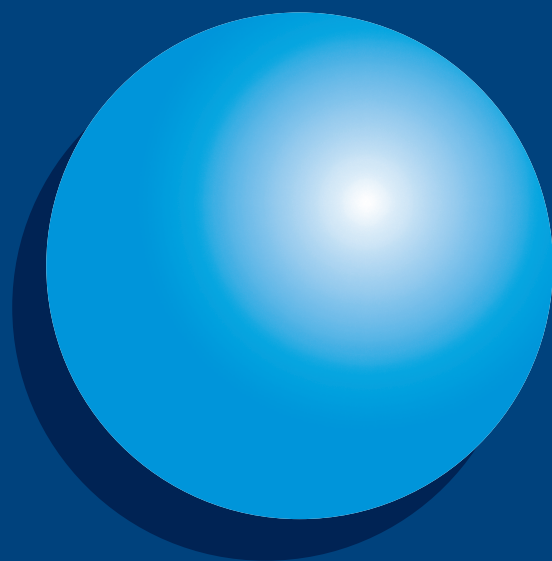
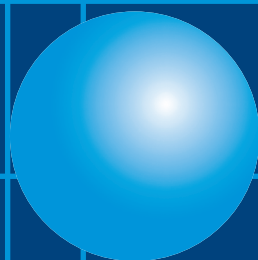




SANTÉ ET DÉMOGRAPHIE MÉDICALE EN PAYS VENDÔMOIS

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC PRÉALABLE
AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



MAI 2018

LES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE N° 87

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MAURICE LEROY
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES
Publication électronique
ISSN 2607-2386
Pour cette étude, l'Observatoire a bénéficié du concours
financier du Pays Vendômois

SYNTHÈSE

Cette étude vise à apporter des éléments de diagnostic préalable à la rédaction du nouveau Contrat de santé en Pays Vendômois.

Ce **territoire vieillissant** est confronté, comme une large partie de la région Centre-Val de Loire, à la **problématique de démographie médicale**. Malgré un maillage encore assez équilibré de pôles de santé de proximité regroupant au moins un médecin généraliste libéral, un infirmier et une pharmacie, la quasi-totalité du territoire a enregistré une **dégradation de l'offre** de soins de premiers recours **au cours des dernières années**. Le Pays compte **11 médecins** généralistes libéraux **de moins qu'il y a 5 ans**.

Le Nord du Perche **cumule les fragilités** : la situation sociale des ménages et les indicateurs de santé y sont moins favorables dans l'ensemble, la population y est pour partie plus âgée. Plusieurs départs à la retraite de médecins sont à prévoir (ou viennent d'avoir lieu sans remplacement) et aucun des professionnels n'est maître de stage.

Des fragilités sociale et de santé sont également notables dans le secteur de **Montoire**. Néanmoins, l'**offre de soins** s'y est davantage **renforcée dans la période récente**, notamment autour du pôle de santé en lien avec le Centre hospitalier de Vendôme.

Vendôme bénéficie de la **dynamique de son centre hospitalier et de sa clinique**, générant le développement de nouveaux services. La ville et les communes périphériques déplorent toutefois le **départ récent de plusieurs médecins**, le plus souvent non remplacés. Leur **niveau d'activité** est désormais **bien supérieur** au niveau régional ou national. La présence de maîtres de stage et le **projet d'une seconde maison de santé**, en lien étroit avec l'université devraient avoir un impact sur l'installation de nouveaux professionnels.

L'équipe de la **Maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Amand-Longpré** s'est **renforcée** au cours de l'année 2017 avec l'arrivée de 3 jeunes médecins. Elle compte désormais une quinzaine de professionnels

SOMMAIRE

SYNTHÈSE..... 3

CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION 5

Un territoire vieillissant, en perte de vitalité démographique	6
Des fragilités sociales dans plusieurs parties du territoire	7
Une surmortalité prématurée dans une partie du territoire	8

L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ 9

Une densité médicale faible dans de nombreuses disciplines	10
90 % de la population à moins de 10 min en voiture d'un pôle de santé de proximité	16
L'offre de santé se restructure, notamment autour des maisons de santé pluridisciplinaires	17
Près de 3 médecins généralistes sur 10 sont maîtres de stage	18
Une approche par bassin de patientèle	20
Des risques de dégradation de la démographie médicale dans des secteurs où la population est plus fragile	21

APPROCHE PAR PUBLIC..... 23

Maternité et petite enfance, planification familiale	24
Santé des personnes âgées et prévention	26

CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

UN TERRITOIRE VIEILLISSANT, EN PERTE DE VITALITÉ DÉMOGRAPHIQUE

Une baisse de la population amorcée au début des années 2010

> Le Pays Vendômois compte un peu plus de **70 000 habitants** en 2015.

> En 5 ans, il a perdu 850 habitants, soit un taux de variation annuel moyen de -0,24 %.

> La **quasi totalité du territoire** est concernée par ce **recul démographique**, exceptés le secteur de Saint-Amand-Longpré, celui de Sargé-sur-Braye, Fréteval et quelques communes limitrophes ainsi que quelques communes situées en périphérie de Vendôme

> Le **Nord du Pays Vendômois** demeure **attractif**, alors que la Vallée du Loir enregistre un peu plus de départs de population que d'installations.

Un vieillissement plus marqué dans le territoire

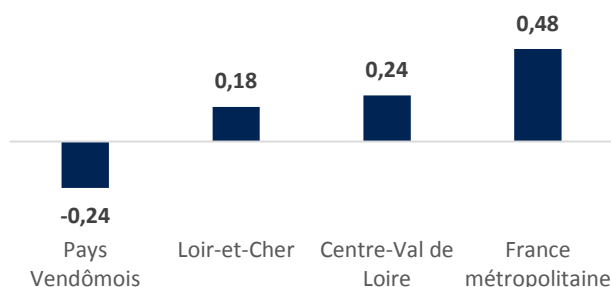
> Les secteurs à faible dynamisme démographique sont le plus souvent aussi les plus vieillissants.

> Avec **110 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, la population du Pays apparaît sensiblement plus âgée qu'au plan départemental (indice de vieillesse de 97 pour 100) ou régional (85).

> Plus de **16 500 habitants** sont âgés de **65 ans ou plus**, soit **23,5 % de la population** (Loir-et-Cher 20,6 % ; Centre-Val de Loire : 18,4 % en 2014) et **près de 9 800 ont 75 ans ou plus**. Le maintien d'une **offre de santé de proximité** constitue donc un **réel enjeu dans ce territoire**, les besoins en soins de cette **population étant globalement plus importants**.

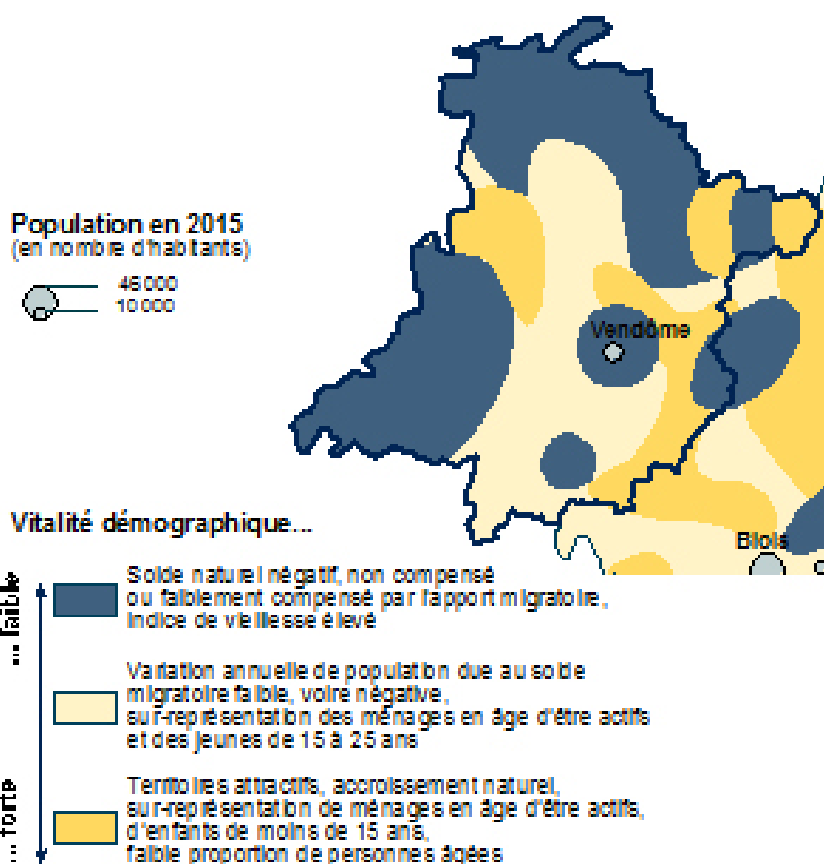
> Parallèlement, le volume de naissances se réduit, plus fortement que dans les autres territoires de référence.

TAUX COMPARÉ DE VARIATION ANNUEL MOYEN 2010-2015 (EN %)



Source : INSEE - RP 2010-2015

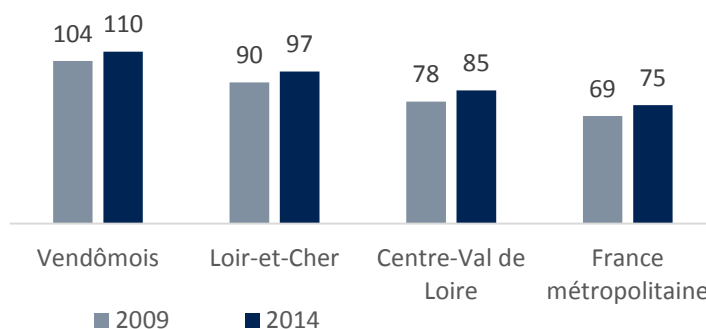
CARTE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES



D'après source : INSEE - RP, traitement Observatoire et Conseil départemental du Loiret

INDICE DE VIEILLESSE EN 2009 ET 2014 (EN %)

(nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans)



Source : INSEE - RP 2009-2014

DES FRAGILITÉS SOCIALES DANS PLUSIEURS PARTIES DU TERRITOIRE

Un taux de pauvreté légèrement plus faible qu'en moyenne départementale

> **12,2 %** de la population (soit près de 8 400 habitants en 2014, dernier chiffre disponible) vivent **en dessous du seuil de pauvreté** (12,7 % en Loir-et-Cher ; 14,7 % en France métropolitaine).

> Comme constaté plus généralement, ce taux est sensiblement plus élevé dans les villes les plus peuplées, qui concentrent le plus souvent un parc social plus dense. Il atteint **19,5 % à Vendôme** (soit 0,8 point de plus qu'à Romorantin) et **16,4 %** dans les communes de **Mondoubleau et Cermenon**.

> Le taux de pauvreté est plus modéré dans le reste du territoire (inférieur à 11 %). Les données de la CAF relatives aux **ménages à bas-revenus** en 2016 permettent toutefois de repérer **des fragilités dans d'autres secteurs** : autour de **Droué - le Gault-du-Perche**, à la **Ville-aux-Clercs** ainsi qu'à **Montoire et dans quelques communes** situées en aval le long du Loir.

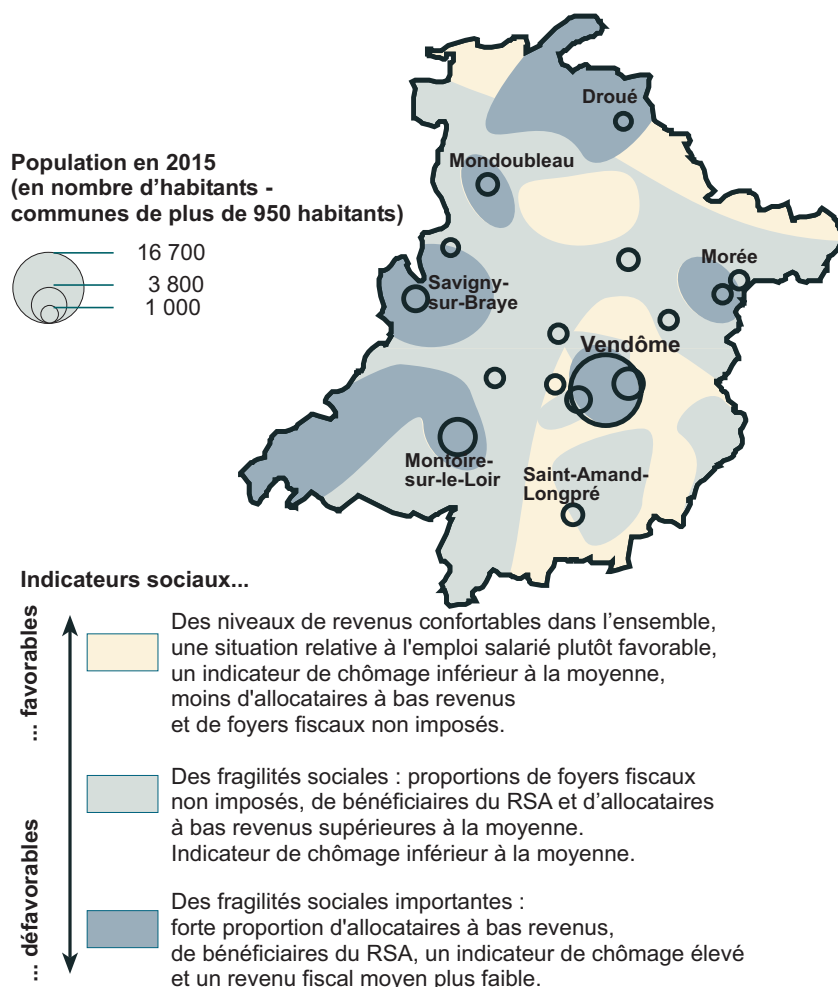
Près de 3 000 personnes couvertes par la CMU complémentaire (CMU-c)

> 1 660 assurés sociaux bénéficient de la CMU-c. Avec les ayants-droit, près de 3 000 habitants sont couverts par cette complémentaire santé gratuite, attribuée sous conditions de résidence et de ressources.

> Près de **6 sur 10 résident dans la ville de Vendôme** (qui ne regroupe que 24 % de la population du Pays). **11 % de la population de la ville centre** est ainsi couverte, contre moins de 4 % sur le reste du territoire.

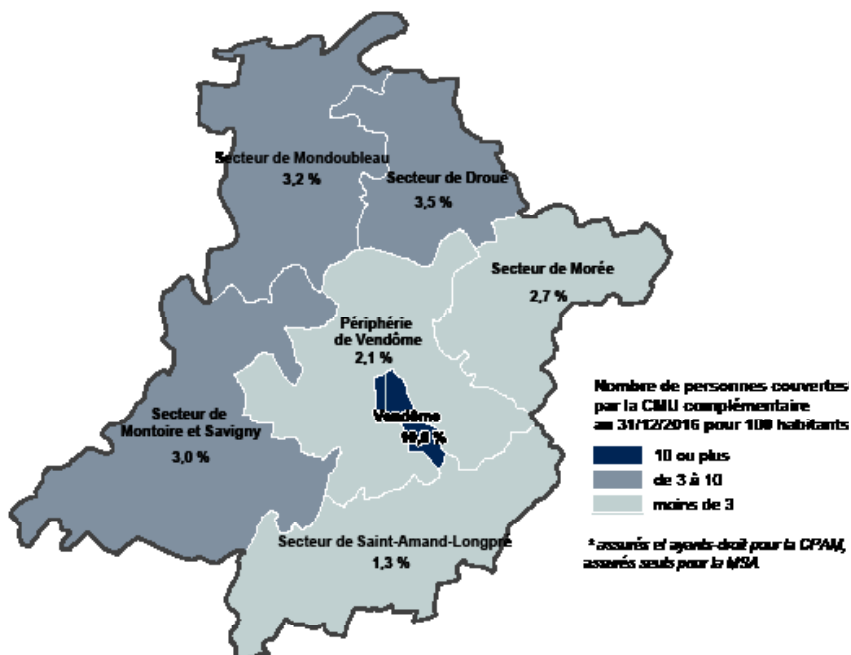
> La répartition par âge des bénéficiaires est très proche de celle observée en Loir-et-Cher : **19 % sont des mineurs** ; **13 % ont entre 18 et 25 ans**. Ainsi, 9 % des habitants de cette classe d'âges sont bénéficiaires de la CMU-c. A l'inverse peu d'habitants de 65 ans ou plus sont à la CMU (1,5 %).

CARTE DE SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES



D'après diverses sources, traitement Observatoire et Conseil départemental du Loiret

NOMBRE DE PERSONNES COUVERTES* PAR LA CMU COMPLÉMENTAIRE AU 31/12/2016 POUR 100 HABITANTS



D'après sources : CPAM de Loir-et-Cher (2016), MSA Berry-Touraine (2016), INSEE-RP 2014

UNE SURMORTALITÉ PRÉMATURÉE DANS UNE PARTIE DU TERRITOIRE

Des indicateurs de santé moins favorables qu'en moyenne départementale

> Selon les éléments disponibles à un niveau fin (extraits des travaux de l'ORS relatifs aux inégalités de santé) les **disparités territoriales** sont assez marquées. **Vendôme et sa périphérie** enregistrent plutôt des **indicateurs favorables**.

> A l'inverse, le **taux de mortalité générale** apparaît **supérieur aux taux départemental, régional et de métropole dans le reste du territoire**. Il a cependant nettement reculé en 10 ans, suivant la tendance générale, et demeure plus contenu que dans de nombreux secteurs d'Eure-et-Loir ou du sud de la Région.

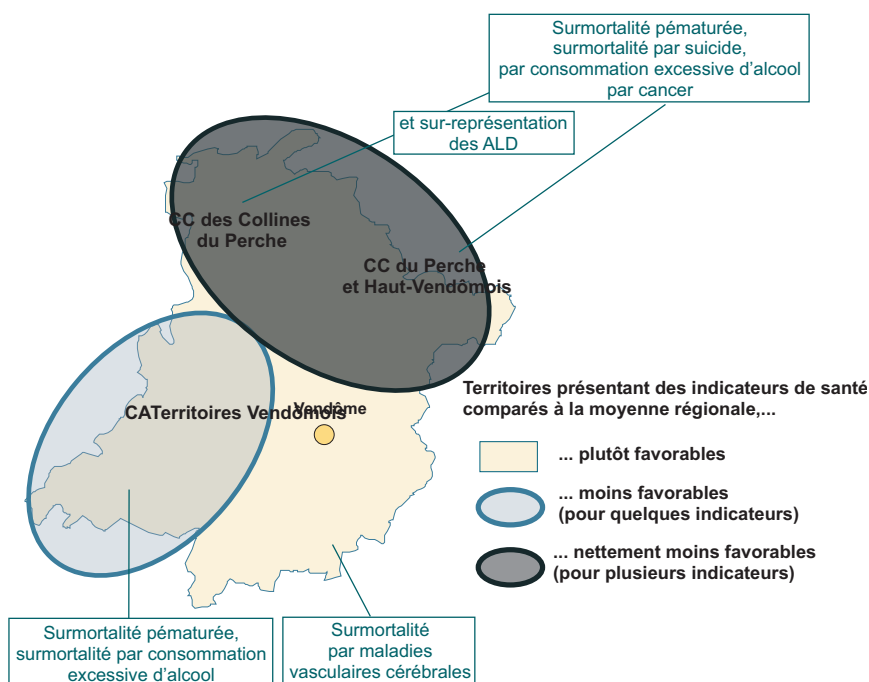
> Hormis dans le secteur de Saint-Amand-Longpré, cette surmortalité est due à une **surmortalité prématurée** (avant 65 ans). Le **suicide** reste une cause importante **dans le Perche**, alors qu'il est en recul dans le secteur de Montoire et de Saint-Amand-Longpré.

> Les affections psychiatriques de longue durée sont par contre moins fréquentes que dans les autres territoires de référence.

> Le Perche enregistre une sur-représentation des affections de longue durée, toutes causes confondues.

> Notons enfin une proportion plus élevée d'hospitalisation pour cancer du colon-rectum sur tout le territoire du Pays.

CARTE DE SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION



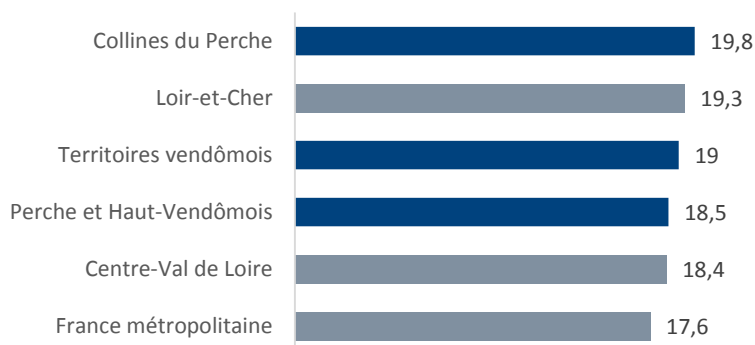
Carte établie sur la base des cartes réalisées par l'ORS Centre-Val de Loire dans "Les inégalités sociales et territoriales de santé en Centre-Val de Loire" - édition 2015 - ARS, ORS

MÉTHODOLOGIE

Principaux indicateurs retenus dans l'analyse : taux de mortalité générale, prématurée, par cancer, par suicide, par pathologies liées au tabac, par consommation excessive d'alcool, nouvelles ALD toutes causes, nouvelles ALD pour diabète de type 1 et 2, patients hospitalisés pour ou avec un diabète de type 2.

Le traitement réalisé par l'ORS porte sur les données de la période 2003 à 2011 pour les taux de mortalité (taux standardisés), 2010 à 2013 pour les ALD, 2011 à 2013 pour les hospitalisations. Il a été complété par l'Observatoire à partir des données relatives aux données 2010-2016 des ALD.

PART DES BÉNÉFICIAIRES EN AFFECTION LONGUE DURÉE (ALD) DANS LA POPULATION EN 2016 (EN %)



D'après source : SNIIRAM, 2016, traitement Cartosanté

L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

UNE DENSITÉ MÉDICALE FAIBLE DANS DE NOMBREUSES DISCIPLINES

Un noyau de spécialistes encore bien présent à Vendôme

> Plus petite région de métropole en termes de population, le **Centre-Val de Loire** figure également **en dernière position pour sa densité médicale, pour l'ensemble des médecins généralistes comme pour les spécialistes**, tous modes d'exercice confondus (salariés, libéraux ou mixtes).

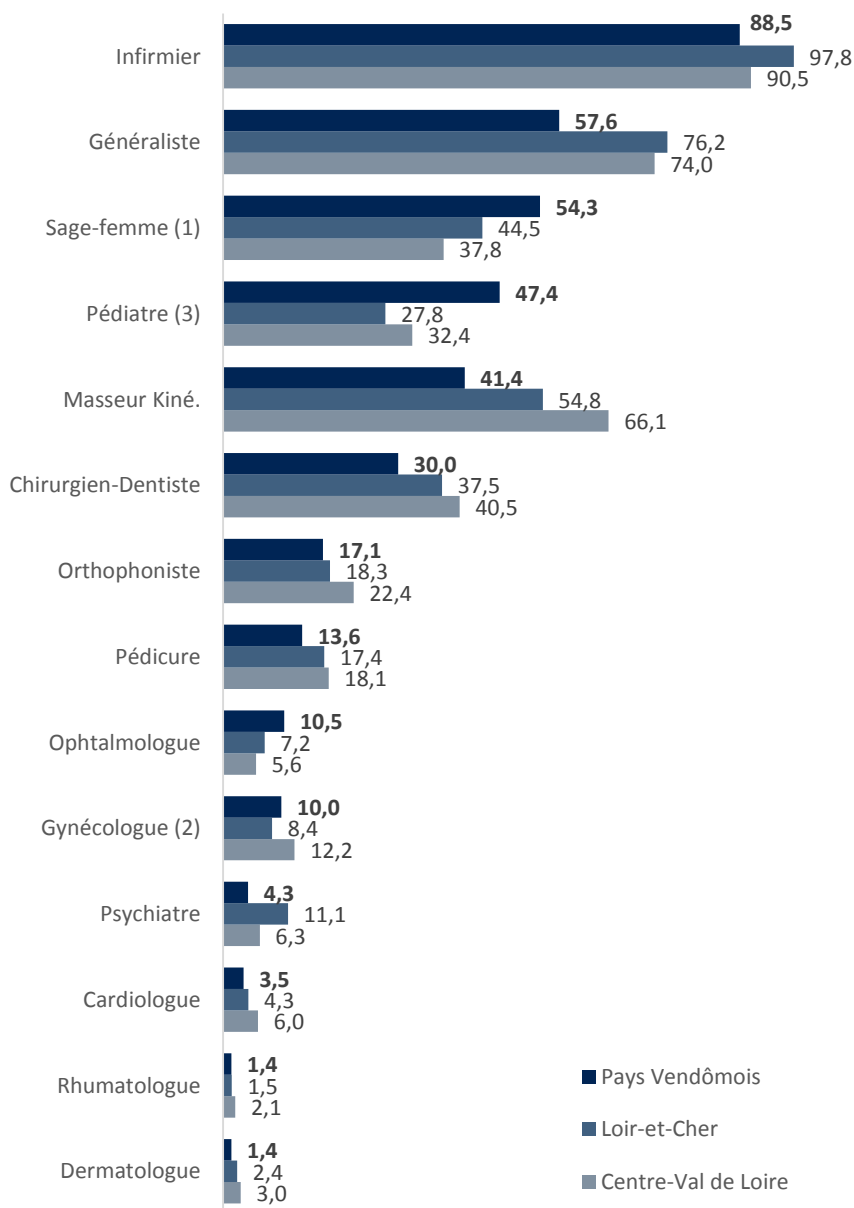
> Son classement est toutefois meilleur pour les médecins spécialistes libéraux ou mixtes (au 9^e rang des 13 régions métropolitaines). Sa densité (70 professionnels pour 100 000 habitants) y est équivalente à celle des Pays de la Loire, mais 2 fois moins importante qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> Avec **46 médecins spécialistes libéraux** en exercice, le **Pays Vendômois** enregistre une **densité de professionnels** (65 spécialistes libéraux pour 100 000 habitants) **proche de celle du Loir-et-Cher ou du Centre-Val de Loire**. La quasi-totalité d'entre eux est concentrée à **Vendôme**, qui regroupe **19 disciplines différentes**. Montoire bénéficie toutefois de la présence d'un cardiologue et d'un laboratoire d'analyses médicales. Un ophtalmologue de Tours assure des consultations à Saint-Amand-Longpré et un psychiatre est présent à Saint-Jean-Froidmentel.

Une densité de médecins généralistes libéraux assez faible

> Le Pays compte **42 médecins généralistes libéraux** (auxquels s'ajoutent 3 médecins à expertise particulière). La **densité** (58 professionnels pour 100 000 hab.) y est **sensiblement plus faible qu'en moyenne départementale ou régionale** (respectivement 76 et 74 pour 100 000), sachant que le **Loir-et-Cher** se classait au **74^e rang des départements** sur 96 en 2017 (1^{er} rang pour la densité la plus élevée).

DENSITÉ COMPARÉE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN MARS 2018 (en nombre de professionnels pour 100 000 hab.)



(1) Nombre de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans

(2) Nombre de gynécologues médicaux ou obstétriciens pour 100 000 femmes âgées de 15 ans ou plus

(3) Nombre de pédiatres libéraux pour 100 000 enfants âgés de 0 à 6 ans

D'après sources : ARS (données au 9/03/18) - INSEE - RP 2014 (population par âge) et 2015 (population totale)

Baisse importante du nombre de médecins dans la période récente...

> En 5 ans, le Pays Vendômois a perdu 11 médecins généralistes libéraux : **20 ont cessé leur activité** (départ à la retraite, le plus souvent) ou ont quitté le territoire. Parallèlement, **9 professionnels s'y sont installés**, dont 7 au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire ou d'une structure similaire.

> Saint-Amand-Longpré a ainsi bénéficié de l'installation de 3 jeunes médecins courant 2017, alors que Mondoubleau a accueilli des professionnels plutôt en fin de carrière.

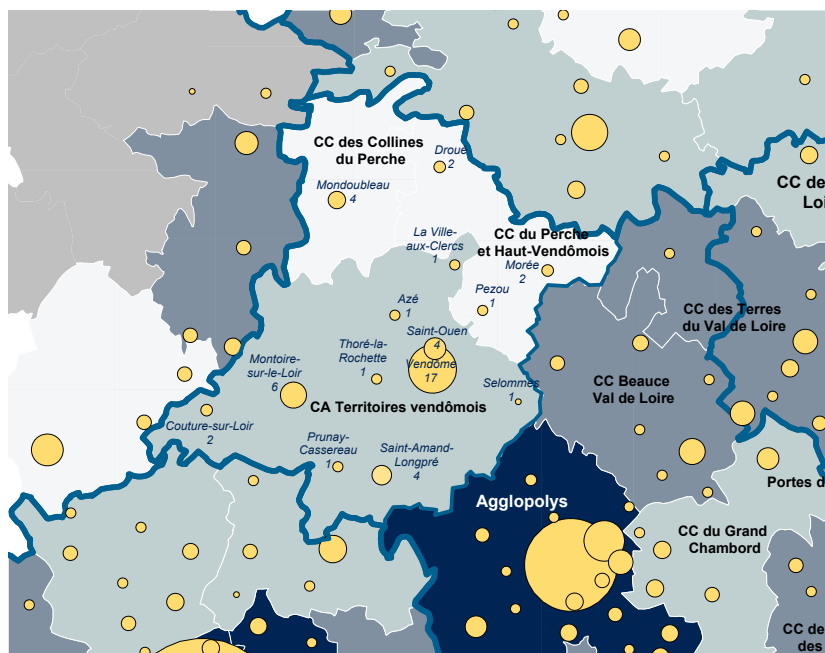
> L'ouverture à Montoire du Pôle de santé accolé à l'hôpital a davantage généré des déplacements au sein du territoire, dont celui du médecin de Savigny-sur-Braye.

... se traduisant par une part désormais modérée de professionnels âgés

> Plus de la moitié des médecins généralistes libéraux du Pays sont âgés de **55 ans ou plus** (54 % ; Loir-et-Cher : 57 %). Rappelons que le Loir-et-Cher se classe parmi les départements de métropole où l'âge moyen des professionnels est le plus élevé (82^e rang sur 96). Les médecins loir-et-chériens ont 2,5 ans de plus en moyenne qu'en métropole.

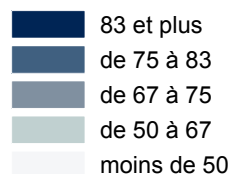
> Au total, **22 médecins vendômois ont 55 ans ou plus**, dont 8 sont âgés de 60 ans ou plus.

DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX EN 2018

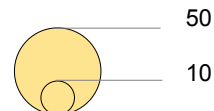


Densité de médecins généralistes libéraux par EPCI en 2018

(en nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants)



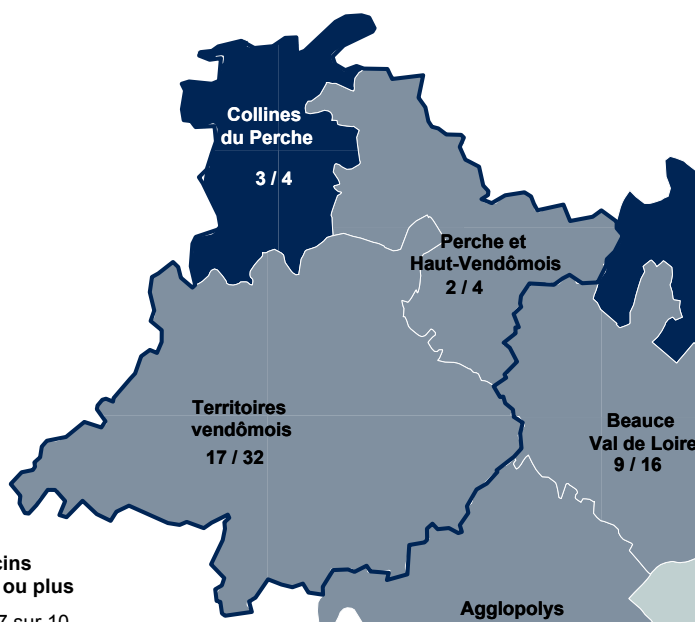
Nombre de médecins généralistes libéraux exerçant au sein de la commune en 2018



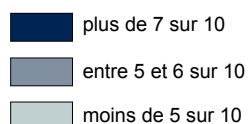
Un professionnel peut intervenir dans 2 territoires différents. Sa présence est alors répartie entre les 2 territoires pour le calcul de densité

D'après sources : ARS (RPPS mars 2018), INSEE - RP 2015, Observatoire

PART DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX ÂGÉS DE 55 ANS OU PLUS EN 2018



Part des médecins âgés de 55 ans ou plus



Les médecins avec mode d'exercice particulier ne sont pas comptabilisés à l'exception des acupuncteurs et homéopathes. Sont exclus les médecins remplaçants. Sont pris en compte les praticiens territoriaux et salariés des Centres de santé ou Maisons de santé pluridisciplinaires.

D'après sources : ARS (RPPS mars 2018), INSEE - RP 2015, Observatoire

Un volume d'activité des médecins généralistes plutôt élevé

> En moyenne, en 2016, un médecin du Pays a pratiqué près de **5 900 actes dans l'année**.

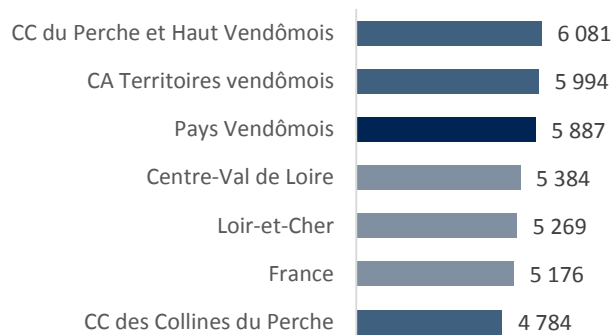
> Le **volume moyen** d'actes par professionnel apparaît **supérieur** à celui observé dans les autres territoires de référence.

> Le nombre moyen d'actes par bénéficiaire tend à se réduire au fil des années, suivant la tendance observée au niveau national.

> Très logiquement, les **personnes âgées** sont les **plus gros consommateurs** de soins (plus de 6 actes dans l'année en moyenne contre environ 4 pour l'ensemble des personnes ayant "consommé" au moins un acte au cours de l'année).

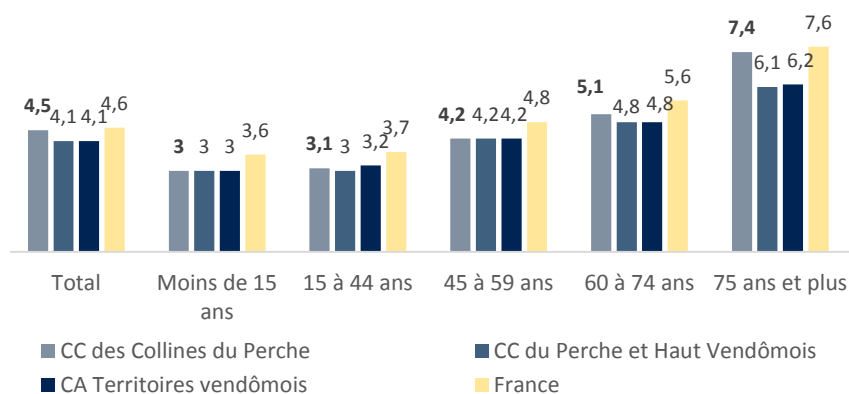
> Hormis dans les Collines du Perche, on constate que **le nombre moyen d'actes pour les seniors** est **inférieur** dans le Pays, comparé **au niveau national** mais se situe dans la moyenne loir-et-chérienne.

ACTIVITÉ MOYENNE PAR MÉDECIN GÉNÉRALISTE LIBÉRAL ACTIF SUR L'ANNÉE COMPLÈTE 2016 (EN NOMBRE D'ACTES)



D'après source : SNIR - 2016

NOMBRE MOYEN D'ACTES PAR BÉNÉFICIAIRE SELON L'ÂGE DU PATIENT



D'après source : SNIIRAM - 2016

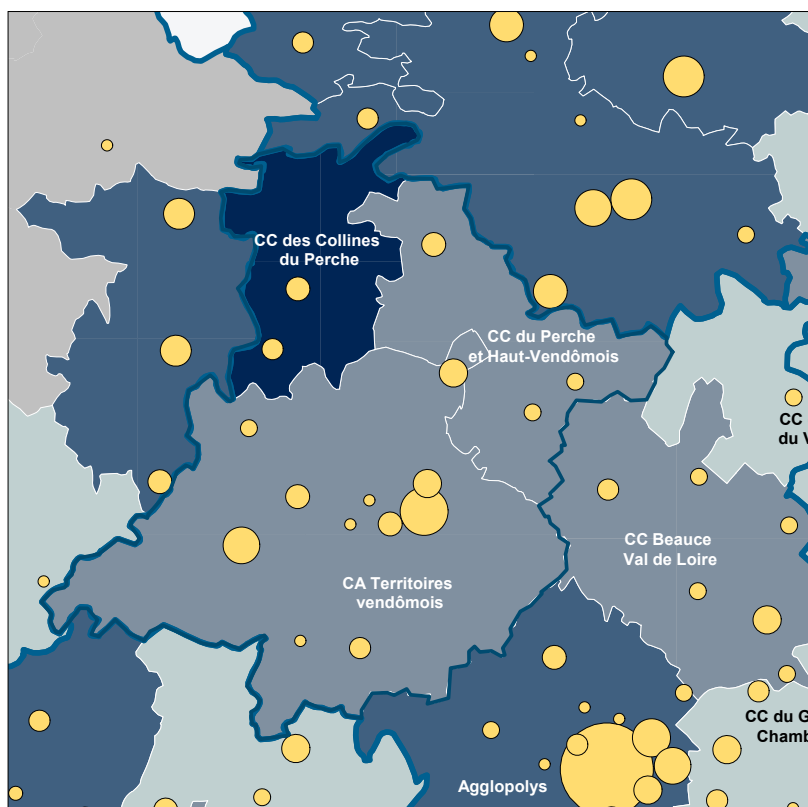
Une densité d'infirmiers plutôt faible dans un territoire vieillissant

> **62 infirmiers libéraux** disposent d'un cabinet au sein du Pays.

> Leur densité, proche de celle de la Région, est inférieure à celle du département (Pays : 88 infirmiers pour 100 000 hab. ; Loir-et-Cher : 98).

> Globalement, leur **volume d'activité** (8 700 actes par professionnel en 2016) est inférieur à celui du département et de la région, et assez **proche de la moyenne nationale**. Il est nettement plus faible dans les Collines du Perche (moins de 6 500 actes en moyenne en 2016) où la densité d'infirmiers est plus élevée.

NOMBRE ET DENSITÉ D'INFIRMIERS LIBÉRAUX EN 2018

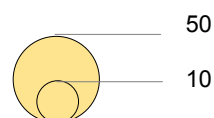


Densité d'infirmiers libéraux par EPCI en 2018

(en nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants)

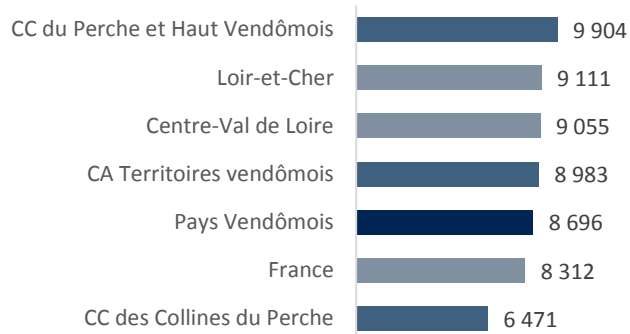


Nombre d'infirmiers libéraux par commune en 2018



D'après sources : ARS (RPPS mars 2018), INSEE - RP 2015, Observatoire

ACTIVITÉ MOYENNE PAR INFIRMIER LIBÉRAL ACTIF SUR L'ANNÉE COMPLÈTE 2016 (EN NOMBRE D'ACTES)



D'après source : SNIR - 2016

Un déficit de kinésithérapeutes

> 59 masseurs kinésithérapeutes sont en exercice début 2018, soit une densité de 41 pour 100 000 habitants.

> Ce ratio se situe très en deçà du niveau des autres territoires de référence (Loir-et-Cher : 55 pour 100 000 hab. ; Centre-Val de Loire : 66).

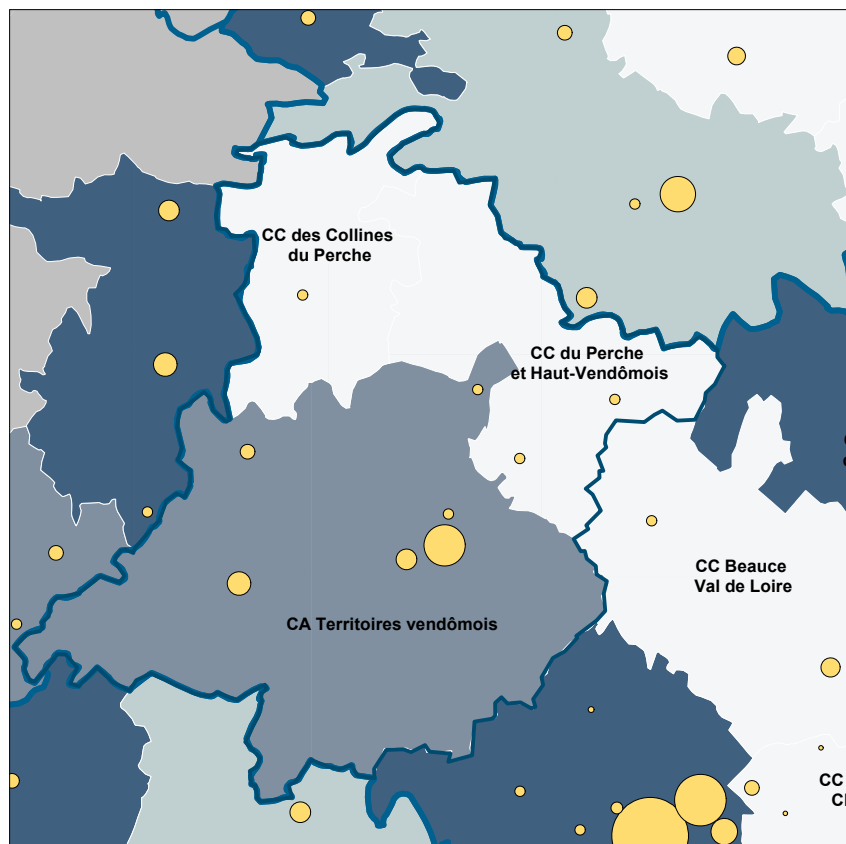
> Les professionnels sont principalement concentrés à Vendôme et Montoire-sur-le-Loir.

> Malgré leur faible densité, les professionnels enregistrent un **niveau d'activité plus faible qu'aux échelons géographiques supérieurs** (4 310 actes en moyenne en 2016 en Territoires vendômois. Les données ne sont pas disponibles pour les 2 autres communautés de communes).

> 20 % des bénéficiaires ont 75 ans et plus. Ils sont à l'origine de 26 % des actes consommés.

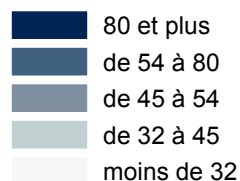
> Le territoire ne devrait, par ailleurs, pas être trop affecté par des départs de professionnels, globalement plus jeunes qu'en moyenne départementale. **3 sur 4 ont moins de 55 ans** en Territoires vendômois (données non disponibles pour les autres communautés de communes).

NOMBRE ET DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2018



Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux par EPCI en 2018

(en nombre de masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants)

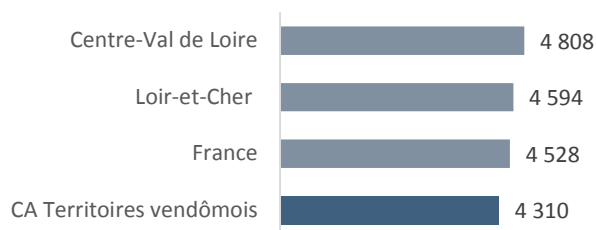


Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux par commune en 2018



D'après sources : ARS (RPPS mars 2018), INSEE - RP 2015, Observatoire

ACTIVITÉ MOYENNE PAR KINÉSITHÉRAPEUTE ACTIF SUR L'ANNÉE COMPLÈTE 2016 (EN NOMBRE D'ACTES)



D'après source : SNIR- 2016

Des chirurgiens-dentistes vieillissants et peu nombreux

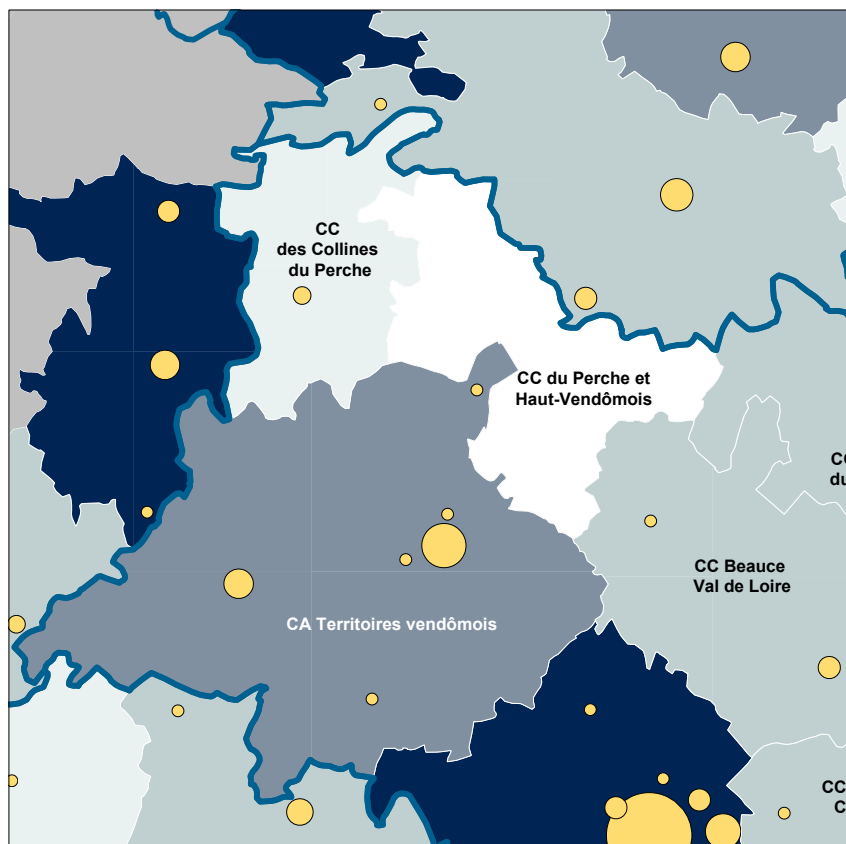
> 19 des **21 chirurgiens dentistes** du Pays sont localisés en Territoires vendômois.

> **Plus des 2/3 ont 55 ans ou plus**, alors qu'au niveau régional les plus âgés représentent moins de la moitié de l'effectif global.

> Comme pour de nombreuses disciplines, la **densité** est faible dans le territoire (30 dentistes pour 100 000 hab.). Elle se situe **10 points en dessous de la densité régionale**.

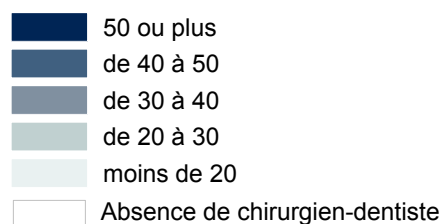
> Leur **activité** apparaît **plus soutenue** que dans les autres territoires de référence : près de 340 actes de plus en moyenne en 2016 en Territoires vendômois qu'en moyenne nationale.

NOMBRE ET DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX EN 2018

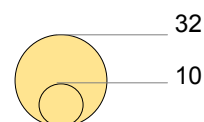


Densité de chirurgiens-dentistes libéraux par EPCI en 2018

(en nombre de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants)

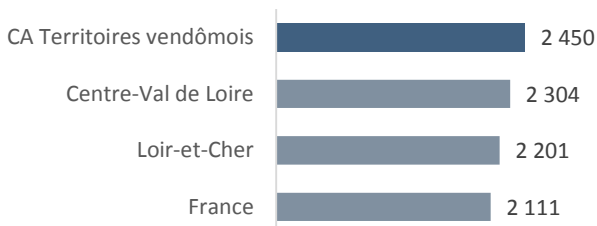


Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux par commune en 2018



D'après sources : ARS (RPPS mars 2018), INSEE - RP 2018, Observatoire

ACTIVITÉ MOYENNE PAR CHIRURGIEN-DENTISTE ACTIF SUR L'ANNÉE COMPLÈTE 2016 (EN NOMBRE D'ACTES)



D'après source : SNIR- 2016

90 % DE LA POPULATION À MOINS DE 10 MIN EN VOITURE D'UN PÔLE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ...

... mais certains territoires sont plus éloignés de l'offre de soins de 1^{er} recours

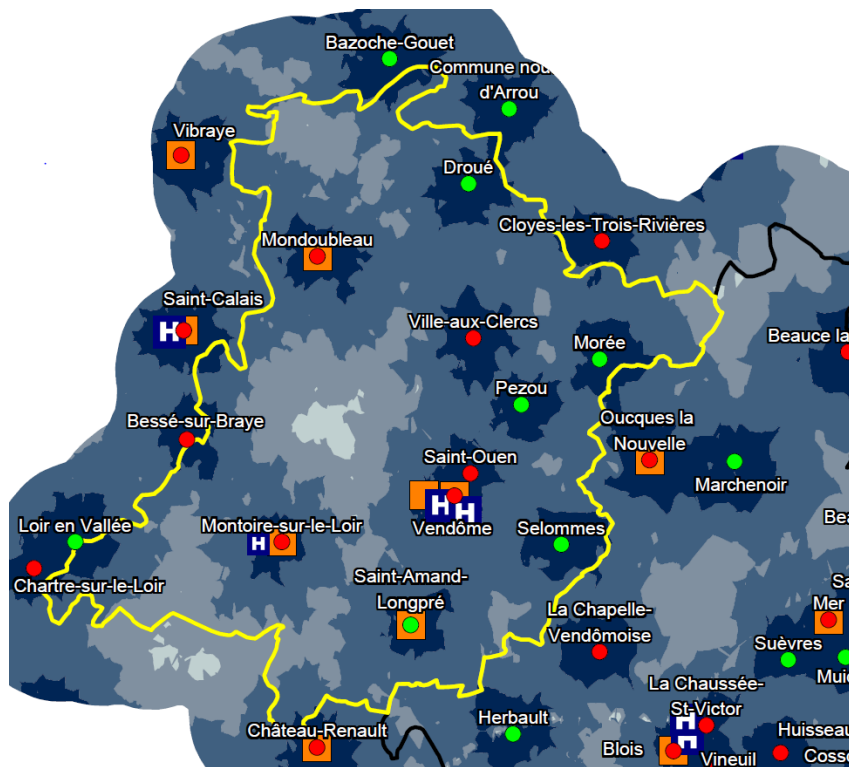
> 10 communes regroupent au moins un médecin généraliste libéral, un infirmier et une pharmacie. Elles sont considérées, dans cette analyse, comme pôle de santé de proximité.

> Dans la moitié d'entre-elles exercent également au moins un masseur-kinésithérapeute et un dentiste.

> Plusieurs secteurs des Territoires vendômois se situent à plus de 10 minutes en voiture d'un pôle de santé de proximité. 12 % de la population de la communauté d'agglomération est ainsi concernée. Cette proportion est nettement moindre dans les 2 autres communautés de communes (moins de 3 %).

> Au total, près de 7 300 habitants du Pays résident à plus de 15 minutes en voiture d'un pôle de santé de proximité, dont près de 800 âgés de 75 ans et plus, mais la quasi-totalité se situe à moins de 15 minutes du pôle le plus proche.

TEMPS D'ACCÈS AUX PÔLES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ EN 2018



Pôles de santé

H Centre hospitalier, clinique

H Hôpital local

O Structure d'exercice regroupé coordonné (MSP ou structure apparentée, pôle ou centre de santé)

● présence simultanée des 3 professions suivantes : médecin généraliste, infirmier et pharmacie

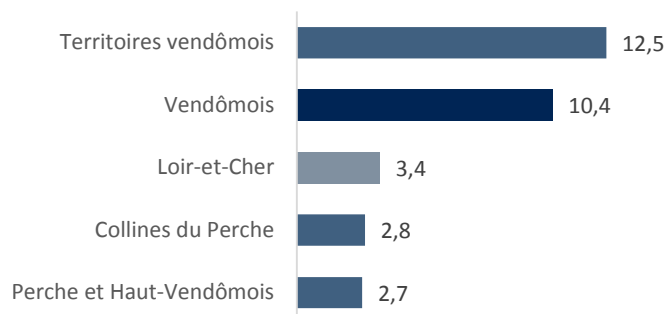
● présence simultanée des 5 professions suivantes : médecin généraliste, infirmier, pharmacie, chirurgien-dentiste et masseur-kinésithérapeute

Temps d'accès en voiture

■ moins de 5 min
■ de 5 à 10 min
■ de 10 à 15 min
■ 15 min et plus

D'après sources : ARS Centre mars 2018 - fichier ADELI (infirmiers et kinésithérapeutes), fichier RPPS (dentistes et médecins généralistes), Fichier FINISS 2018 (pharmacies) - Conseil départemental - Observatoire de l'Économie et des Territoires

PART DE LA POPULATION (EN %) RÉSIDANT À 10 MINUTES OU PLUS DU PÔLE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ LE PLUS PROCHE (EN VOITURE) EN 2018



D'après sources : INSEE - RP 2015 - ARS Centre mars 2018 - fichier ADELI (infirmiers et kinésithérapeutes), fichier RPPS (dentistes et médecins généralistes), Fichier FINISS 2018 (pharmacies) - Observatoire de l'Économie et des Territoires

L'OFFRE DE SANTÉ SE RESTRUCTURE, NOTAMMENT AUTOUR DES MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

Différentes formes d'exercice regroupé se sont développées depuis 10 ans

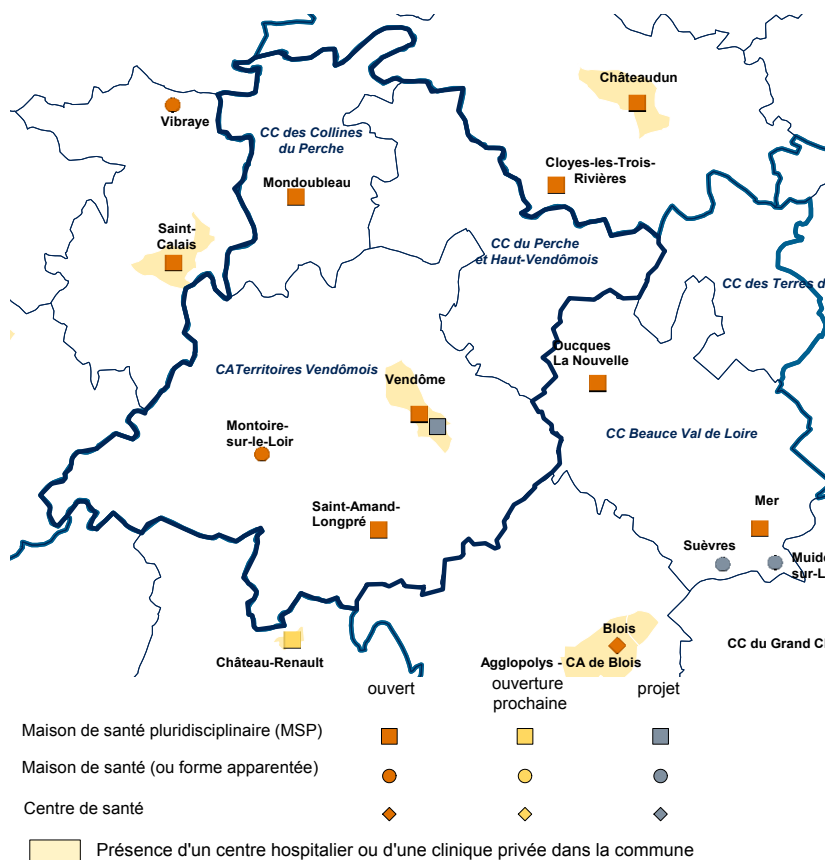
> 3 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) ont ouvert leurs portes : à Mondoubleau en 2009, puis Saint-Amand-Longpré en 2013 et plus récemment à Vendôme où un second projet est en cours. L'ouverture d'une MSP universitaire est envisagée afin notamment de favoriser l'installation de jeunes sur le territoire.

> Un pôle de santé regroupe à Montoire plusieurs professionnels libéraux. Des consultations avancées en addiction et en cardiologie y sont également proposées.

> Le pôle de santé envisagé à Naveil ne fonctionne actuellement qu'avec 3 infirmières et 1 psychologue, le médecin portant ce projet ayant pris sa retraite sans trouver de successeur.

> Plusieurs structures sont également présentes dans des communes limitrophes (Saint-Calais, Vibraye, Oucques-la-Nouvelle et, depuis septembre 2017, Cloyes-les-Trois-Rivières). Une MSP devrait être opérationnelle en septembre 2018 à Château-Renault.

RÉPARTITION DES PRINCIPALES STRUCTURES D'EXERCICE REGROUPE EN SANTÉ (MSP, MAISONS DE SANTÉ, CENTRES DE SANTÉ)



D'après sources : ARS Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Loir-et-Cher, Observatoire de l'Économie et des Territoires

DÉFINITIONS

Maison de santé :

Lieu où exerce une équipe de soins de premier recours composée d'au moins deux généralistes et un autre professionnel de soins de santé de premier recours (infirmier, pharmacien, kinésithérapeute, dentiste).

Maison de santé pluridisciplinaire - MSP exercice coordonné :

Lieu où exerce une équipe de soins de premier recours composée d'au moins deux généralistes et un autre professionnel des soins. Ces professionnels partagent un projet territorial de santé qui a été validé par l'ARS.

Centre de santé :

Structure sanitaire de proximité dispensant principalement des soins de premier recours. Il assure des activités de soins sans hébergement, au centre ou au domicile du patient et mène des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et des actions sociales et pratiquent la délégation du paiement du tiers-payant. Ces centres sont créés et gérés soit par des organismes à but non lucratif, soit par des collectivités territoriales (communes, établissements publics de coopération intercommunale, notamment), soit par des établissements de santé. Les professionnels qui y exercent sont salariés. Certains centres accueillent aussi des professionnels libéraux.

Pôle de santé :

Regroupement de professionnels de santé ayant différents modes d'exercice (pas de regroupement dans un lieu unique mais fonctionnement en réseau).

Projet de santé :

Texte qui définit le mode de réponse aux besoins de santé de la population concernée. Il permet de recenser et organiser l'articulation entre les différents acteurs sanitaires et sociaux du territoire concerné et d'assurer la continuité des soins de la population. Il assure des activités de soins de premier recours, le cas échéant de second recours, et peut participer aux actions de prévention, de promotion de la santé et de sécurité sanitaire.

D'après définitions de la Fédération française des maisons et pôles de santé

PRÈS DE 3 MÉDECINS GÉNÉRALISTES SUR 10 SONT MAÎTRES DE STAGE...

... mais leur absence dans le nord du territoire présente une difficulté accrue pour assurer la "relève"

> On constate d'une manière générale un faible attrait des jeunes médecins pour l'exercice en médecine générale libérale et pour un exercice isolé. Une étude réalisée par le Conseil national de l'Ordre des médecins indique cependant qu'en 2014, en Loir-et-Cher 2 nouvelles inscriptions sur 3 correspondaient à une installation comme libéral ou mixte.

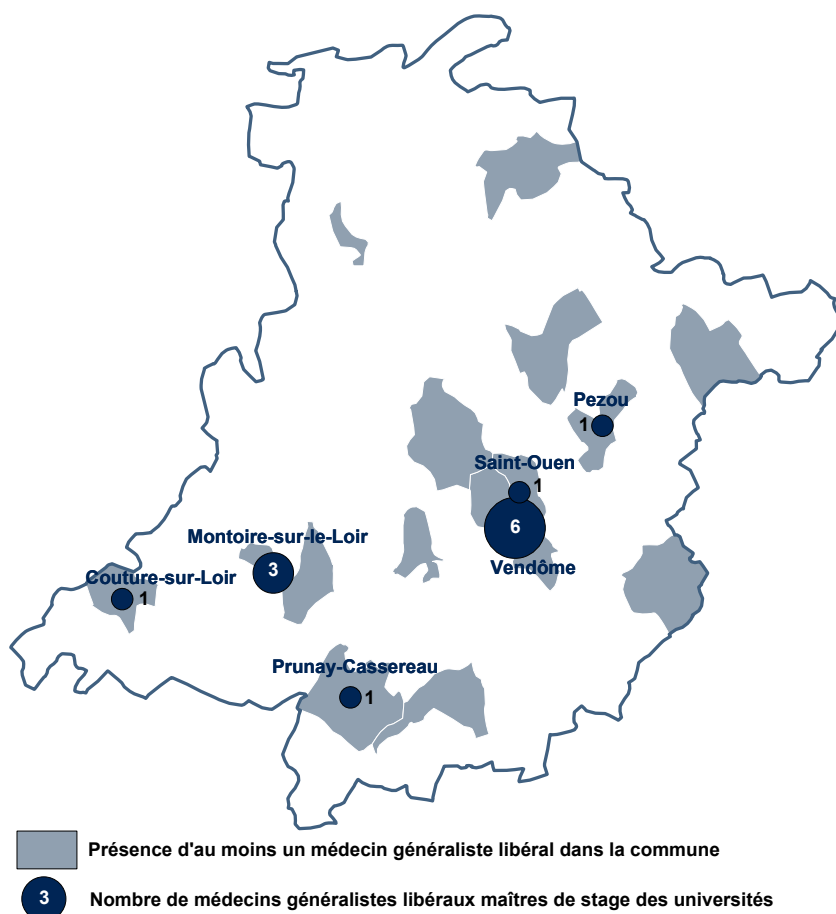
> Les **étudiants** sont **peu formés à ce type de pratique au sein de leur cursus universitaire**, réalisant le plus souvent leurs stages en milieu hospitalier. Cette situation évolue favorablement ces dernières années mais certains territoires n'accueillent pas d'étudiants.

> Des **actions** ont été mises en oeuvre en Loir-et-Cher visant à **inciter les médecins du département à devenir maîtres de stage**. Leur effectif s'y est **sensiblement renforcé** au cours des dernières années.

> En Pays Vendômois, **13 médecins généralistes**, répartis dans 6 communes, principalement en Vallée du Loir, sont **habilités à accueillir des internes** en SASPAS¹. Certains d'entre eux peuvent accueillir également des externes.

> On constate dans le nord du territoire où les professionnels sont dans l'ensemble plus âgés, qu'aucun n'est maître de stage, ce qui risque d'accentuer la difficulté de trouver des jeunes susceptibles de s'y installer.

COMMUNES D'EXERCICE DES MAÎTRES DE STAGE EN MÉDECINE GÉNÉRALE LIBÉRALE EN 2018



D'après source : Faculté de médecine de Tours

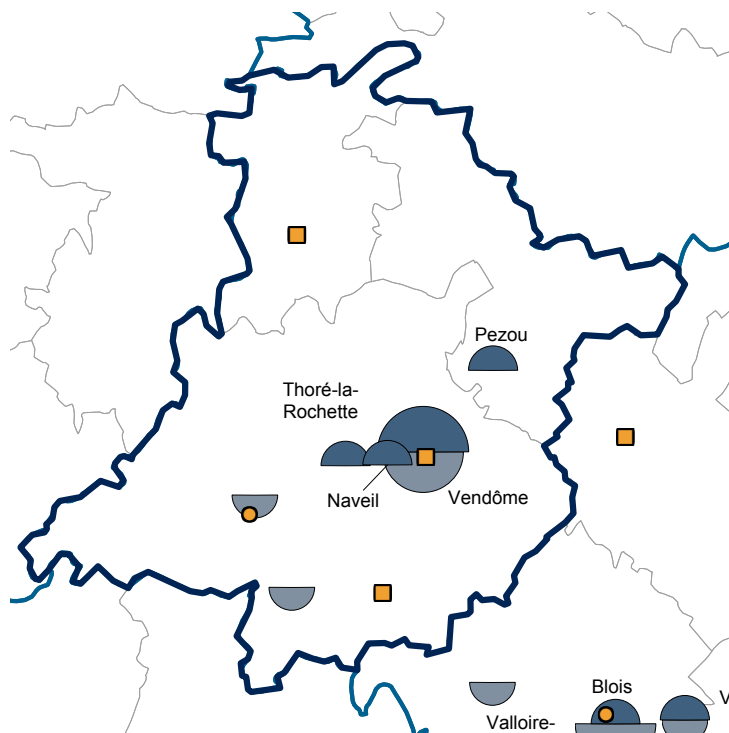
1 - Stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée

> 2 stages en médecine générale peuvent être réalisés au cours de l'internat avec un trinôme de maîtres de stage des universités : un stage dit "de niveau 1" (sous la tutelle directe des maîtres de stage) et, pour les internes se destinant à la pratique ambulatoire de la médecine générale, un deuxième stage, le SASPAS qui s'organise à raison d'une journée de travail par semaine chez chacun de ses trois maîtres de stage (en autonomie).

> Au cours de la période de mai à octobre 2017, 2 étudiants ont effectué leur stage de niveau 1, intervenant auprès de 6 médecins installés dans 4 communes différentes. 2 autres étudiants en SASPAS sont intervenus à Vendôme, auprès de 3 professionnels différents pour l'un, partagé entre Naveil, Pezou et Thoré-la-Rochette pour le second.

> D'une manière générale, l'accueil des étudiants est facilité dans les MSP à exercice coordonné où un logement leur est réservé. Toutefois, la MSP de Saint-Amand-Longpré ne comptait aucun médecin jusqu'en 2017 et à Mondoubleau les médecins présents ne sont pas maîtres de stage.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES EN MÉDECINE GÉNÉRALE LIBÉRALE POUR LA PÉRIODE DE MAI À OCTOBRE 2017 SELON LEURS COMMUNES D'EXERCICE



Nombre de médecins ayant accueilli un stagiaire en médecine générale libérale dans la commune en mai-oct 2017



■ SASPAS (Stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisée)

■ stage de niveau 1

ne figure que le nom des communes où au moins un étudiant est accueilli en SASPAS

Présence dans la commune...

- ... d' une maison de santé pluridisciplinaire (MSP)
- ... d'une autre structure d'exercice regroupé (pôle ou centre de santé)

D'après source : Faculté de médecine de Tours

UNE APPROCHE PAR BASSIN DE PATIENTÈLE

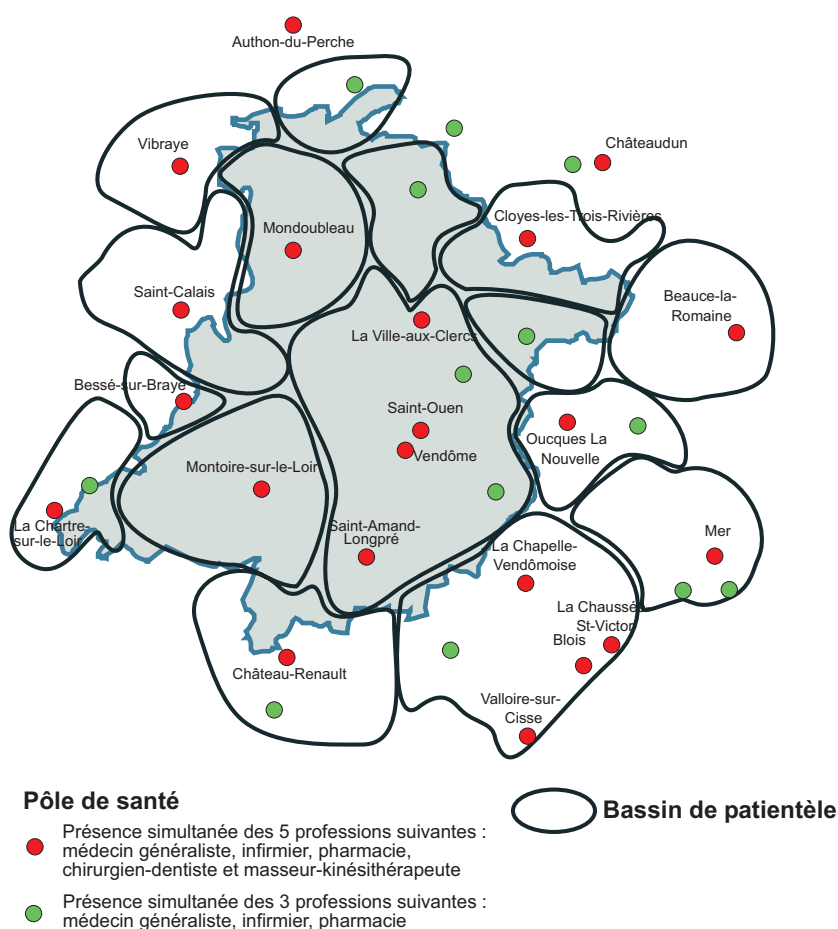
> La concentration d'une partie des professionnels de santé à **Vendôme** confère à la ville une **attractivité relativement importante**. Son **bassin de patientèle** pour les soins de 1^{er} recours apparaît **assez vaste** (44 communes), mais demeure moins étendu que le bassin de vie (qui englobe le secteur d'Oucques) ou son aire d'influence en termes d'emploi (qui inclue le secteur de Montoire).

> Le bassin de Vendôme intègre 5 autres pôles de santé de proximité dont 2 moins équipés. Des interactions entre ces communes sont perceptibles. **Vendôme draine cependant l'essentiel des flux pour les dentistes, les kinésithérapeutes mais aussi pour les médecins généralistes.**

> L'installation récente de 3 jeunes médecins à la maison de santé de Saint-Amand-Longpré devrait avoir un impact sur les habitudes de déplacement de la population qui s'orientait encore majoritairement vers Vendôme en 2016 pour l'essentiel des soins de premiers recours.

> Les **autres bassins** de patientèle sont dans l'ensemble **de faible étendue** et s'articulent le plus souvent autour d'une commune regroupant les principaux professionnels. Le maillage encore assez équilibré de pôles de **santé de proximité** permet aux habitants du territoire d'effectuer des **déplacements relativement limités** pour ce type de soins. C'est aussi le cas d'une manière générale dans le reste du département ou dans le Loiret (département pour lequel une analyse similaire a été réalisée).

LES BASSINS DE PATIENTÈLE ET PÔLES DE PROXIMITÉ



D'après source : CartoSanté 2016

DÉFINITIONS

Pour permettre d'affiner l'approche par EPCI et pour mieux prendre en compte les **pratiques de déplacements de la population en termes de santé**, des bassins de patientèle ont été définis.

Ils sont établis à partir des données détenues par les caisses d'assurance maladie (régime général, agricole ou indépendant), présentant les flux majoritaires entre la commune de résidence des patients et leur principal lieu de soin. Ces données sont en effet mises à disposition par l'ARS (via l'outil CartoSanté) pour 4 professions intervenant dans les soins de premier recours (médecin généraliste, dentiste, infirmier et kinésithérapeute) pour l'année 2016. Ce découpage tient compte également des bassins de vie défini par l'INSEE.

L'objectif à travers ce zonage est de faciliter la compréhension de l'organisation du territoire en termes d'habitudes de lieux de consommation médicale et d'appréhender les secteurs en tension notamment pour des raisons de densité de professionnels trop faibles ou de niveaux d'activité trop importants.

DES RISQUES DE DÉGRADATION DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DANS DES SECTEURS OÙ LA POPULATION EST PLUS FRAGILE

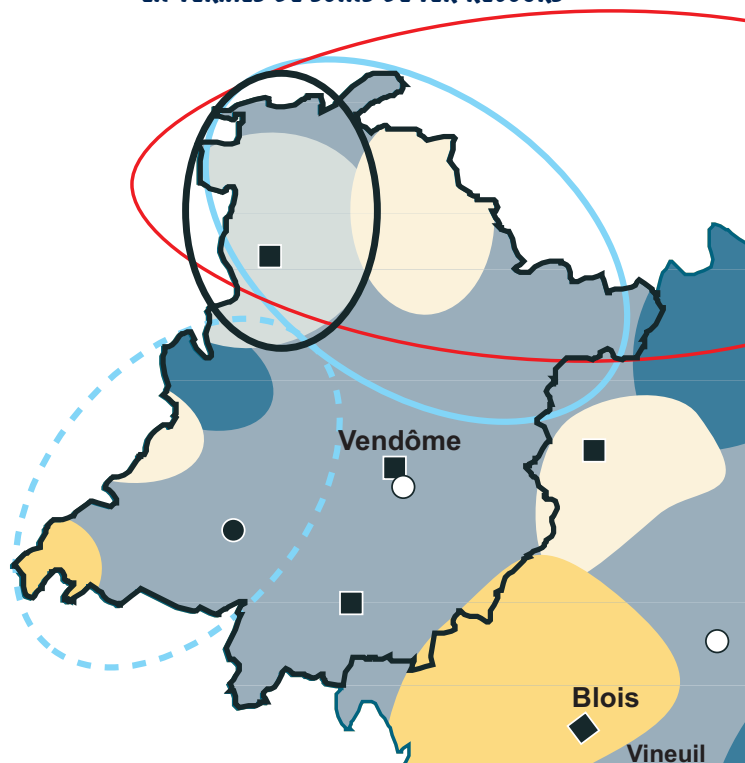
> La quasi totalité du Pays Vendômois se caractérise par une densité relativement faible pour au moins 2 des 4 professions de 1^{er} recours (médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes ou dentistes). Certains territoires cumulent par ailleurs d'autres difficultés.

> C'est par exemple le cas du **Perche** où le **vieillissement de la population** est nettement plus marqué, les **indicateurs sociaux** y sont assez **défavorables**, notamment autour de Mondoubleau. On y enregistre de surcroît une **surmortalité prématurée**. L'**éloignement à certains professionnels de santé** peut y être important (éloignement des structures hospitalières, de nombreux spécialistes totalement absents du territoire mais aussi, pour le bassin de Droué, des dentistes et kinésithérapeutes). Les **médecins généralistes** y sont presque tous **âgés de 60 ans ou plus** et **aucun n'est maître de stage**. Le départ, fin 2017 de l'un des médecins de Droué complexifie encore la situation, un médecin de Mondoubleau se partageant désormais entre les 2 communes.

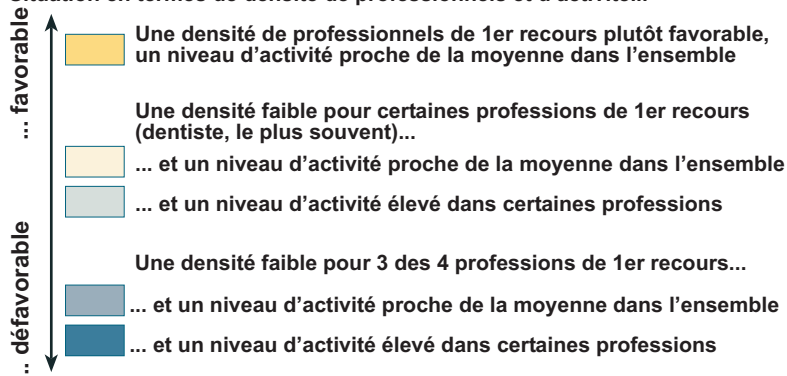
> En Vendômois, la **situation** est assez **contrastée entre la ville centre** (proportion élevée d'**habitants âgés, population plus fragile** dans ses quartiers d'habitat social) et la **périphérie** (population globalement plus jeune et ayant un niveau de vie plus confortable dans l'ensemble). Le secteur de Vendôme vient de connaître **plusieurs départs de médecins généralistes non remplacés**.

> Le **secteur de Montoire-sur-le-Loir cumule des fragilités** (surmortalité prématurée, sur-représentation de personnes âgées, de ménages à bas revenus, d'actifs en emplois précaires, etc.), plus marquées en bordure de la Sarthe où l'éloignement des professionnels de santé est plus important. Ces derniers sont principalement regroupés dans la commune de Montoire qui dispose d'un centre hospitalier auquel est accolé un pôle de santé.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES TERRITOIRES EN TERMES DE SOINS DE 1^{ER} RECOURS



Situation en termes de densité de professionnels et d'activité...



Des médecins généralistes libéraux âgés (au moins 8/10 ont 55 ans ou plus)

Absence de maîtres de stage universitaire sur le territoire

Présence d'une structure d'exercice regroupé

... structure ouverte ou ouverte prochaine (2017-2018)

■ MSP avec exercice coordonné

◆ Centre de santé

● Maison de santé (avec 2 médecins)

○ ... structure en projet

Territoires présentant des indicateurs de santé, comparés à la moyenne régionale,...

... moins favorables (pour quelques indicateurs)

... nettement moins favorables (pour plusieurs indicateurs)

Traitement Observatoire de l'Économie et des Territoires, Conseil départemental du Loir-et-Cher - extrait de "L'organisation territoriale de la santé de proximité à l'échelle du Loir-et-Cher et du Loiret", Les études de l'Observatoire n° 84, septembre 2017

APPROCHE PAR PUBLIC

MATERNITÉ ET PETITE ENFANCE, PLANIFICATION FAMILIALE

Un recul important du nombre de naissances

> Le Pays recense 580 naissances en 2016, soit un quart de moins que lors du pic de 2011. Le recul du nombre de naissances est plus soutenu qu'en moyenne régionale ou départementale. Il s'est amorcé très nettement dans les années 2012-2013.

> Presque tous les secteurs sont concernés par cette baisse, excepté celui de Droué qui enregistre très peu de naissances et la tendance est un peu moins marquée dans le secteur de Mondoubleau.

Une maternité de proximité

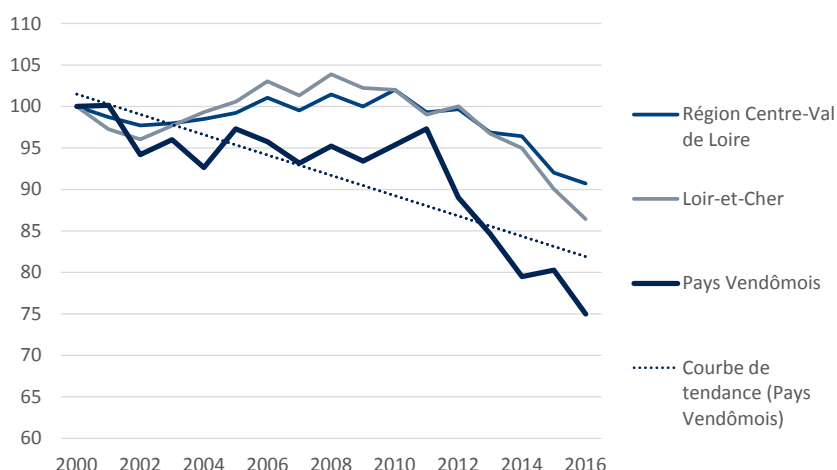
> La clinique du Saint-Coeur de Vendôme propose un service de **maternité de niveau 1**, destiné aux femmes dont la grossesse ne présente a priori pas de risque. 556 accouchements y ont eu lieu en 2016. Pour les **grossesses à risque**, les **naissances multiples** ou la **prise en charge d'enfants prématurés**, les femmes sont orientées vers le Centre hospitalier de **Blois** (de niveau 2) ou les Centres hospitaliers régionaux de **Tours** ou **Orléans** (de niveau 3, pouvant accueillir des enfants nés avant 33 semaines et disposant d'une unité de réanimation néonatale).

> **80 % des femmes âgées de 15 à 49 ans** du Pays résident à **moins de 20 minutes en voiture de la maternité la plus proche** (68 % en moyenne pour l'ensemble du Loir-et-Cher). Elles sont à peine **6 % à être éloignées de plus de 30 minutes**, soit **2 fois moins qu'en moyenne départementale**.

> Seulement 6 % des naissances des 3 dernières années concernent des enfants dont la mère habite à plus de 30 minutes d'une maternité (soit en moyenne 36 naissances concernées chaque année) et 21 % à plus de 20 min (125 naissances par an en moyenne).

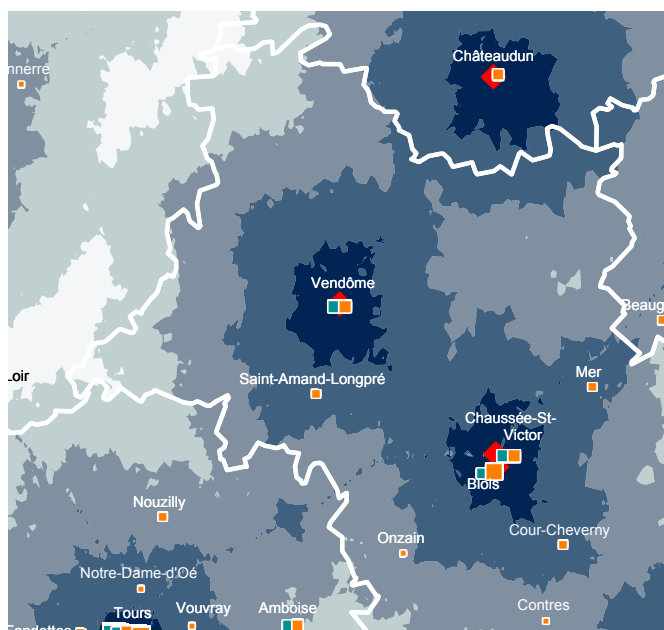
> L'impact de la fermeture de la maternité de Châteaudun à compter de mai 2018 devrait être limité pour les résidentes du Pays.

ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE NAISSANCES (BASE 100 EN 2000)

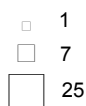


D'après source : Insee Etat civil

TEMPS D'ACCÈS AUX MATERNITÉS ET LOCALISATION DE L'OFFRE DE SANTÉ PÉRINATALE



Nombre de professionnels (exercice libéral)



Orange square: Sage femme
Teal square: Gynécologue

Temps d'accès aux maternités (en voiture)



Red diamond: Maternité

D'après sources : ARS, conseil de l'Ordre des Sages femmes (41) Ameli (hors 41) - 2016

Une densité de professionnels supérieure à celle du département ou de la région

> **3 gynécologues** ont une activité libérale à Vendôme (soit une densité de 10 pour 100 000 femmes de 15 ans ou plus, sensiblement plus élevée qu'en Loir-et-Cher et proche de celle du Centre-Val de Loire - cf graphique p. 10).

> **7 sages-femmes libérales** interviennent au sein du Pays : à Vendôme, Montoire-sur-le-Loir et Saint-Amand-Longpré. Aucune n'est présente dans le nord qui recense peu de naissances.

> Les 3 pédiatres libéraux du territoire sont localisés à Vendôme.

> Notons que le **service de Protection maternelle et infantile (PMI)** du Conseil départemental assure des consultations de grossesse en portant une attention particulière à la prévention. Les puéricultrices jouent également un rôle actif au sein des familles. Elles proposent aux **familles qui rencontrent des difficultés** un **accompagnement** des parents.

> Des **consultations médicales** de la **PMI** sont accessibles pour les enfants de moins de 6 ans à **Vendôme et Mondoubleau**.

La planification et l'Education familiale

> Le service de PMI du Conseil départemental a confié au **Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF)** du Centre hospitalier de Vendôme les activités de planification familiale.

> Parallèlement, le Département a passé des **conventions avec les médecins libéraux acceptant d'assurer des consultations de contraception pour les mineurs**, sans avance de frais de leur part, ainsi qu'avec des pharmacies et des laboratoires. Ce dispositif est notamment à destination des jeunes domiciliés en milieu rural.

> Notons qu'en 2016, la clinique du Saint-Coeur a pratiqué un peu plus de 80 interruptions volontaires de grossesse.

INTERVENTION DU SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN 2016

Mode d'intervention	Activité 2016 en Vendômois
Suivi par une puéricultrice de PMI (au moins 3 visites)	133 enfants au sein de 100 familles (+ 27 % en 1 an)
Bilan de santé en école maternelle	429 enfants vus au sein de 25 écoles maternelles

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher - "Expression de la solidarité départementale 2016"

PRINCIPALES MISSIONS ASSURÉES PAR LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Consultations médicales relatives à la maîtrise de la fécondité ;
- Diffusion d'informations et actions de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale ;
- Préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, entretiens de conseils conjugal et familial ;
- Entretiens préalable ou faisant suite à une interruption volontaire de grossesse.

Les mineurs désirant garder le secret ainsi que les personnes ne bénéficiant pas de prestations maladie, assurées par un régime légal ou réglementaire peuvent se voir délivrer à titre gratuit, des médicaments, produits ou objets contraceptifs.

D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES ET PRÉVENTION

Le maintien à domicile favorisé par une offre de services de santé qui se développe

> 1 habitant du Pays Vendômois sur 7 est âgé de 75 ans ou plus (soit près de 9 800 personnes).

> Leur **proportion** est **sensiblement plus importante** dans les communes disposant d'un EHPAD ou d'une résidence autonomie, mais également en bordure de la Sarthe et dans quelques communes du Perche, **secteurs souvent plus éloignés de l'offre de santé**.

> Jusqu'à l'âge de 95 ans, la majorité des personnes résident à leur domicile.

> De nombreux services se sont développés ces dernières années pour favoriser le maintien à domicile.

> Le territoire départemental est couvert par 3 **MAIA**, dont celle du Nord - Beauce Vendômois. Ces structures proposent aux personnes « en situation complexe », c'est-à-dire subissant de graves atteintes cognitives ou de lourdes pertes d'autonomie fonctionnelle, un **accompagnement individualisé** par un gestionnaire de cas. Il devient le **réfèrent pour la personne** et est **positionné sur son parcours de vie et de soin**.

> 4 services de soins infirmiers à domicile (**SSIAD**) maillent l'ensemble du territoire.

> Une **Équipe mobile Alzheimer** (gérée par ADMR) intervient sur l'ensemble du territoire.

> 22 places d'**accueil de jour** sont également dédiées à ce public au sein des EHPAD de Droué, Montoire et Vendôme, ainsi que 4 places d'hébergement temporaire à Droué et Vendôme.

> Le Centre hospitalier a ouvert une **plateforme de répit** visant notamment à proposer un soutien aux aidants.

> Enfin, des **consultations mémoires et gériatriques** sont assurées au sein du Centre hospitalier de Vendôme.

LES MAIA : MÉTHODE D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE

La MAIA est une méthode qui implique l'ensemble des professionnels du parcours des personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants. Elles sont portées par le Conseil départemental et financées dans le cadre du conventionnement avec l'ARS Centre-Val de Loire.

Elles ont pour objectifs d'apporter aux personnes de 60 ans et plus ou de leur entourage des informations sur tous les aspects de la vie des personnes âgées et de coordonner l'ensemble des intervenants du secteur sanitaire, social et médico-social afin de pouvoir construire une politique départementale cohérente, pluri-partenariale, vis-à-vis d'un public en perte d'autonomie.

Ses missions :

- Simplifier les parcours, réduire les doublons en matière d'évaluation,
- Éviter les ruptures de continuité dans les interventions,
- Améliorer la lisibilité du système,
- Proposer une réponse harmonisée, complète et adaptée aux besoins.

LA PLATEFORME DE RÉPIT DU CENTRE HOSPITALIER DE VENDÔME

Cette plateforme a pour mission de prendre en charge à domicile, les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, d'offrir du temps de répit et d'aide à l'aidant principal.

- L'infirmière coordonnatrice effectue la première évaluation à domicile et reste l'interlocuteur privilégié tout au long de la prise en charge (prise de rendez-vous, d'information...).

- L'aide-soignant ou l'assistant de soins en gériatrie peuvent accompagner les malades par demi-journées à domicile ou à l'extérieur du domicile.

- Cette prestation est facturée selon la zone d'habitation.

La plateforme de répit a pour objectif :

- de préserver les capacités des personnes malades par la mise en place d'activités adaptées.
- de prévenir l'épuisement des aidants en leur proposant des temps d'échanges et de soutien (groupe de parole) et des réunions d'information et de sensibilisation.

Des nombreuses actions de prévention à destination des personnes âgées

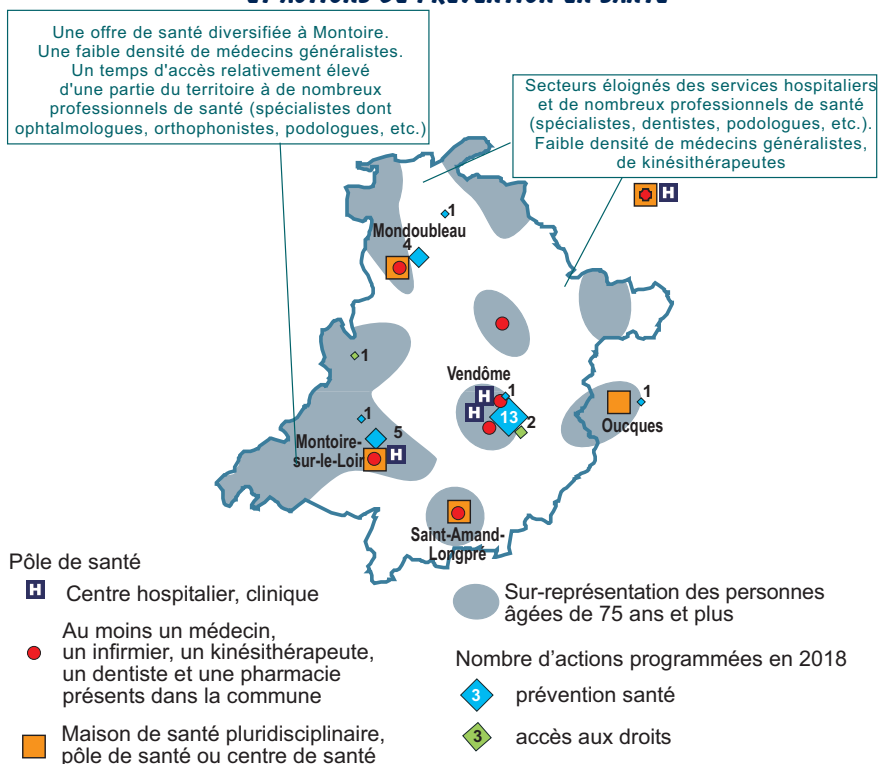
> Des **ateliers** sont proposés aux seniors pour favoriser l'**activité physique**, l'**équilibre**, la **prévention des chutes**, etc. D'autres sont davantage axés sur le bien-être, l'estime de soi, la relaxation. Une partie de ces ateliers sont dédiés aux **personnes atteintes de cancers**, qui se voient également proposer des **moments conviviaux**, **groupes de parole**, etc.

> Des **ateliers** autour de la **nutrition** sont programmés en 2018 notamment à Mondoubleau et Montoire.

> Notons également la **mise en place d'actions** (groupes de parole, café des proches, etc.) **destinées** aux malades et/ou **aux aidants** et proches de personnes atteintes de pathologies cancéreuses, de la maladie d'Alzheimer, ou aux familles de malades ou de personnes handicapées psychiques.

> Ces actions portées par différents partenaires sont désormais coordonnées dans le cadre de la **Conférence des financeurs**, installée en novembre 2016 et présidée par le Président du Conseil départemental, avec une vice-présidence confiée au Directeur de l'Agence régionale de Santé (ARS).

CARTE DE SYNTHÈSE SANTÉ, PERSONNES ÂGÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION EN SANTÉ



D'après sources : Insee RP 2014, Conseil départemental, - Vivre autonome 41, Observatoire

Observatoire de l'Economie et des Territoires
Cité Administrative - Porte B 1^{er} étage
34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS

Tél. 02 54 42 39 72 - Fax 02 54 42 42 02 - infos@observatoire41.com

[http : //www.pilote41.fr](http://www.pilote41.fr)